# DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 18 OCTOBRE 2018

Délibération n° 2018.10.315

Attributions des aides sport 2018

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 12 octobre 2018

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

#### **Membres présents:**

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE. Françoise DELAGE. Gérard DEZIER. Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

#### Ont donné pouvoir :

Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Fabienne GODICHAUD à Anne-Marie BERNAZEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

#### Excusé(s):

Michel BUISSON, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Pascal MONIER, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Jean-Luc VALANTIN

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2018**

**DELIBERATION** N° 2018.10.315

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur: Monsieur DEZIER

ATTRIBUTIONS DES AIDES SPORT 2018

Par délibération n°102 du 15 mars 2018, le conseil communautaire a adopté la généralisation des compétences facultatives des anciennes communautés en matière de sports à tout le territoire de GrandAngoulême dans le cadre d'une compétence unique libellée « soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité ».

Par délibération n°103 du 15 mars 2018, les modalités d'intervention de GrandAngoulême ont été arrêtées afin de permettre l'instruction des demandes d'aides émanant des associations sportives.

Le champ d'application de la compétence comprend deux axes :

- 1. Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire.
- 2. Soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire.

Les différentes demandes font l'objet d'une étude au cas par cas et ne peuvent donc aboutir obligatoirement à une réponse favorable.

Dans ce cadre, GrandAngoulême a reçu et instruit, aux regards des critères d'intervention décidés par l'agglomération, 5 nouvelles demandes de soutien financier.

Concernant le « soutien aux clubs amateurs de haut niveau », il est proposé de retenir le TTGF pour un montant de 3 000 € (annexe 1).

Concernant le « soutien aux sportifs individuels du territoire », il est proposé de retenir 6 associations et 13 sportifs, détaillés en annexe 2, pour un montant total de 10 200 €.

Le concours de GrandAngoulême est attribué pour la saison 2018/2019. Il n'a aucun caractère de reconduction obligatoire.

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,

Sur proposition du groupe de travail sport du 27 mars 2018,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 19 septembre 2018,

### Je vous propose :

**D'APPROUVER** le soutien de GrandAngoulême aux clubs sportifs cités en annexe pour un montant total de 13 200 €.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre des opérations.

**D'IMPUTER** la dépense sur le budget général – chapitre 65 – fonction 40.

## APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :				
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :			
24 octobre 2018	24 octobre 2018			

Soutien aux clubs amateurs de haut niveau					
Association	Niveau de pratique et montant maximum d'aide	Motif et montant de la prime proposés	Montant total proposé par GT sport		
TTGF Angoulême Charente (équipe masculine)	Championnat de France Nationale 2 (2ème niveau amateur) 3 000 €		3 000 €		
Sous-total			3 000 €		

Association	Niveau de pratique et montant maximum d'aide	Nom de l'athlète et n° de licence	Montant total proposé par GT sport
Grand Angoulême Athlétisme	Senior	Ben BASSAW	900 €
(G2A)	900 €	Licence n° 688748	700
Grand Angoulême Athlétisme (G2A)	Espoir 700 €	Laura MICHOTTEY Licence n°1436408	700 €
Grand Angoulême Athlétisme	Espoir	Shaun DOUGLAS	700 €
(G2A)	700 €	Licence n°1783363	
Grand Angoulême Athlétisme	Espoir	Bruno KABONGO	700 €
(G2A)	700 €	Licence n°1337222	
Grand Angoulême Athlétisme	Espoir	Maxime VITRONE	700 €
(G2A)	700 €	Licence n°1308625	
Grand Angoulême Athlétisme	Espoir	Lucie LASSERRE	700 €
(G2A)	700 €	Licence n°1005665	
Angoulême Canoë-Kayak	Espoir	Henri CHENU	700 €
	700 €	Licence n°274073	
Angoulême Canoë-Kayak	Espoir	Florentin SAUMON	700 €
	700 €	Licence n°240334	
SBF Spanacien (Savate)	Elite	Karamba KEBE	1 200 €
	1 200 €		
ALSPH ADAPEI Charente	Senior	Aurore MOTARD	900 €
	900 €	Licence n°392766	
ALSPH ADAPEI Charente	Senior	Magali ROUSSET	900 €
	900 €	Licence n°392765	
TTGF Angoulême	Espoir	Théau CEDAT	700 €
	700 €	Licence n°1612410	
Les Archers de la Touvre	Espoir	Matthis LAFONT	700 €
	700 €	Licence n°846012D	
Sous-total			10 200 €